



AFDC

Conseil scientifique

12 décembre 2018 (11h, Université Paris 1, rue Mahler)

Membres présents : Emmanuel CARTIER ; Alain DELCAMP ; Pierre de MONTALIVET ; Jean-Philippe DEROSIER ; Lucien JAUME ; Anne-Marie LE POURHIET ; Anne LEVADE ; Xavier PHILIPPE ; Dominique ROUSSEAU

Membres absents : Jordane ARLETTAZ ; Julie BENETTI ; Georges BERGOUGNOUS ; Bernard CUBERTAFOND ; Lauréline FONTAINE ; Pierre-Yves GAHDOUN ; Jean-Louis HALPERIN ; Alain LAQUIEZE ; Jean-Pierre MACHELON ; Xavier MAGNON. Fanny MALHIÈRE ; Bertrand MATHIEU ; Mathilde PHILLIP-GAY ; Agnès ROBLOT-TROIZIER ; Pauline TURK ; Xavier VANDENDRIESSCHE ; Alexandre VIALA ; Ariane VIDAL-NAQUET

Membres excusés : Xavier BIOY ; Philippe BLACHÈRE ; Julien BONNET ; Bruno DAUGERON ; Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI ; Olivier GOHIN ; Jean-Louis HERIN ; Fabrice HOURQUEBIE ; Stéphane PIERRÉ-CAPS ; Joy TABET ; Michel VERPEAUX

Invité : Richard GHEVONTIAN

La séance est ouverte à 11h. L'ordre du jour est le suivant :

1. Journées d'études décentralisées 2018
2. Préparation de la journée nationale de restitution
3. Discussion sur la grille des Journées d'études décentralisées 2019
4. Présentation d'un partenariat avec la Chaire d'Études parlementaires du Luxembourg

1. Journées d'études

Le président Dominique Rousseau rappelle que 5 journées d'études décentralisées ont été organisées impliquant 7 Universités puisque Montpellier et Toulouse ont organisé une journée conjointement de même que Lyon et Saint-Etienne

1. Montpellier (CERCOP) + Toulouse (Centre Maurice Hauriou) : Justice et séparation des pouvoirs
2. Bordeaux : L'unité de la magistrature
3. Lyon + Saint-Etienne : justice politique (aspects procéduraux)
4. Paris II : constitution et contentieux administratif
5. Aix : Accès à la justice constitutionnelle

De l'avis général, ces JED ont été des succès à la fois par la mise en commun de la réflexion des constitutionnalistes et par la forte participation des étudiants de M2 et doctorants

2. Organisation de la journée nationale de restitution

Le président Dominique Rousseau ouvre la discussion sur les points suivants :

- Le lieu : plusieurs options sont discutées (CSM, Université, Conseil d'Etat, Cour de cassation, ...) Une tendance se dégage pour la Cour de cassation et La date : soit le 1/2/2019 ; 8/2/2019 ; 15/2/2019 ; 22/2/2019
- Le format de la journée de restitution :
 - 1^{ère} partie : restitution (note de synthèse pour chaque journée + présentation orale) + débat
 - 2^{ème} partie (A-M) : 2 tables rondes sur :
 - « Le dualisme juridictionnel : stop ou encore ? »
 - « La justice dans les projets de révision constitutionnelle »

Le Conseil valide ce schéma et Dominique Rousseau va prendre contact avec Nicolas Maziau pour voir si la Cour de cassation est possible.

3. Discussion sur le thème d'étude pour l'année 2019

- Le professeur J-P Derosier présente la problématique élaborée avec le professeur Philippe Blachèr sur le thème « représentation et gouvernement »

- Une discussion sur plusieurs questions :
 - intégrer l'ensemble du système politique, non seulement le gouvernement mais également le Président, et éventuellement d'autres autorités « politiques »
 - changer le mot « modèles » pour « systèmes »
 - arrêter comme titre : « Représenter et gouverner : Quels modèles électoraux ? »

4. Intervention de R. Ghevontian sur l'établissement d'un partenariat avec la « Chaire d'Études parlementaires du Luxembourg »

Le professeur Richard Ghevontian présente le projet de réalisation d'un colloque international en partenariat avec l'AFDC et le consortium de la chaire d'Études parlementaires au Luxembourg. La Chaire d'Études parlementaires au Luxembourg dirigée par M. Philippe Poirier a établi un partenariat avec l'Université Laval (Québec, Canada), et est en discussion avancée avec l'Université d'Aix-Marseille. Projet de création d'un Master *Erasmus Mundus* dans ce cadre sur les études parlementaires avec Aix-Marseille comme partenaire potentiel. Demande de partenariat avec l'AFDC, journées d'études sur la thématique de la « démocratie illibérale » et proposition d'organisation d'un projet de colloque conjoint sur ce thème. Colloque de 2 jours

Une discussion s'engage sur les implications pour l'AFDC de ce partenariat avec la Chaire et en particulier la possibilité, si ce colloque était organisé, qu'une partie se tienne à Paris

Décision est prise d'entrer en discussion avec la Chaire d'Études parlementaires

5. Questions diverses

- Prix Rivero (XDDDB) : reconduction à l'identique de la parité du jury pour le prix de thèse (AFDA-AFDC)
- T. Di Manno : Congrès de Toulon 2020 (droit comparé) Dates possibles : 25-26-27/6/2020 - 4-5-6/6/2020
- Site Test Internet